

Concours de photo 20e anniversaire

RÈGLEMENTS OFFICIELS DU CONCOURS DE PHOTO



But du concours

Pour souligner son 20^e anniversaire d'incorporation, Tourisme Amiante organise ce concours dans le but d'améliorer sa banque de photos qui servira à faire la promotion de la région. Les photos primées seront présentées sur le site Internet de Tourisme Amiante et les vingt meilleures seront exposées dans la Salle Desjardins de la Maison du Tourisme pendant l'année 2009.



Critères d'admissibilité

- ✦ Ce concours s'adresse aux photographes amateurs seulement.
- ✦ Les photos doivent avoir été prises dans la MRC de L'Amiante par le participant lui-même. Pour être admissibles, les photos doivent être présentées avant la date de fermeture du concours.
- ✦ Les photos peuvent illustrer des paysages, des activités, des attraits touristiques ou des événements et ce, au cours des quatre saisons.
- ✦ Seules les photos numériques et en couleur seront acceptées et doivent être en format JPEG, d'une dimension minimum de 4 po. x 6 po. (10 cm x 15 cm) et avoir une résolution minimum de 300 dpi.
- ✦ L'envoi doit contenir une brève description de la photo ainsi que le lieu et la date à laquelle celle-ci a été prise.
- ✦ Aucune date ou mention ne doit apparaître sur la photo.



Modalités d'inscription

- ✦ Chaque participant peut soumettre jusqu'à dix photos.
- ✦ Les photos soumises peuvent être envoyées par courrier électronique accompagnées de vos coordonnées à : info@tourismeregionthetford.com en mentionnant qu'il s'agit d'une participation au concours de photo.
- ✦ Les participants peuvent également envoyer leurs photos ainsi que leurs coordonnées sur support informatique, par la poste ou venir les porter en personne au bureau de Tourisme Amiante (voir les coordonnées).
- ✦ Le concours se termine le 31 décembre 2008.



Droits et obligations

- ✦ En s'inscrivant au concours, les participants acceptent de respecter les règlements du concours.
- ✦ Chaque participant déclare être l'auteur de la photo soumise, reconnaît et accepte qu'en la soumettant, il cède son droit d'auteur et renonce à l'intégralité de ses droits sur celle-ci.
- ✦ Les participants garantissent que les photos soumises au concours ne portent en aucune façon atteinte aux droits des personnes photographiées et qu'ils ont obtenu, de ces dernières, leur autorisation pour apparaître sur la photo.
- ✦ Tourisme Amiante se réserve le droit d'utiliser toutes les photos reçues pour faire la promotion de la région dans les différents outils promotionnels qu'il produit.
- ✦ Les décisions du jury sont finales et sans appel.



Prix

Des prix seront décernés aux trois meilleures photos choisies par le jury.

1^{er} prix : Valeur de 200 \$

2^e prix : Valeur de 100 \$

3^e prix : Valeur de 50 \$



Coordonnées

Tourisme Amiante inc.
2600, boulevard Frontenac Ouest
Thetford Mines (Québec) G6H 2C6
Tél. : (418) 423-3333 Sans frais : 1 877 335-7141

www.tourismeregionthetford.com
info@tourismeregionthetford.com